

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TETAIGNE

NOMBRE DE CONSEILLERS

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 07

Date de convocation :

20/08/2024

Date d'affichage :

20/08/2024

Délibération N° 26-2024

Publicité des actes réglementaires

Séance du 14 Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze Octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de :

Mr PIERRE Jean-Marie, Maire,

Etaient présents Mr PIERRE Jean-Marie, Mr SANVOISIN Christophe, Mr BEL Didier, , Mr MANZINALI Julien, Mr REINACHTER Cédric, Mme GUILLAUME Virginie, Mme TEFFO Alix,

Etaient absents : Mr CHOINET Michel, Mr SANVOISIN Jonathan, , Mme COURTOIS Caroline, Mme VAUCHER Corinne.

Mr BEL Didier a été élu secrétaire de séance

Dans sa séance,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article art. L 2131-1, III ;

Vu le décret n°2024-719 du 5 juillet 2024 relatif aux règles de publicité des actes pris par les communes et leur groupement, et notamment l'article 1 ;

Considérant que la commune de TETAIGNE dont la population est de moins de 3 500, ne dispose pas d'un site Internet,

Considérant qu'il convient ainsi d'opter pour un mode de publication dérogatoire prévu par le CGCT ;

Le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE D'OPTER pour le régime dérogatoire suivant concernant la publication des actes administratifs réglementaires par affichage dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat ;

DIT QUE conformément aux dispositions du CGCT, le conseil municipal pourra revenir à tout moment sur ce choix par une nouvelle délibération ;

DIT QUE la présente délibération sera transmise à la Communauté de communes des Portes du Luxembourg (<https://www.portesduluxembourg.fr>) pour publication sur son propre site Internet ;

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture le :

Et publication ou notification du :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme.



Jean-Marie PIERRE

JEAN MARIE PIERRE
2024.10.23 06:43:58 +0200
Ref:7448278-11173247-1-D
Signature numérique
le Maire